

AFFAIRE N° 9

SENTIER de l'Ilet Quinquina, refus de passage opposé par des propriétaires empêchant la construction d'une école.

LE MAIRE. - Il a été demandé à MM. BEGUE et LEBEAU l'autorisation de passage pour accéder au terrain MAILLOT que nous avons acheté afin d'y construire une école.

Ils se sont catégoriquement opposés. A cause de leur refus l'Ilet à Quinquina restera isolé.

Je vous demande, Messieurs, de me donner acte de cette déclaration.

M. VERGOZ. - Pourquoi ne pas entreprendre la procédure d'expropriation?

LE MAIRE. - Messieurs, vous avez entendu la proposition de Me VERGOZ. Qu'en pensez-vous?

La proposition de Me VERGOZ est adoptée à l'unanimité.